ADES Formations
ADES-CFA
Allée des Tabacs
47200 Marmande
Tel: 05 53 79 12 87
contact@adesformations.fr
www.adesformations.fr

REFERENTIEL DE FORMATION
SURVEILLANT(E) DE NUIT EN SECTEUR SOCIAL,MEDICO-SOCIAL ET SANITAIRE

Bloc 1
Sécurité des personnes et des biens

Le.la surveillant.e de nuit assure la sécurité des personnes et des biens au sein d'établissements d'hébergement collectif, en habitat inclusif, ou au domicile des personnes accompagnées et intervient dans la prévention et la gestion des incidents ou accidents dans la limite de ses responsabilités.

Rôle et fonction du surveillant(e) de nuit quant à la sécurité des personnes et des biens

Sécurité des personnes et des biens (EPI, SST)

Total : 56h

Bloc 2
Accompagnement des personnes

Le/la surveillant-e de nuit assure l'accompagnement des personnes, prévient et gère les situations problématiques selon les procédures en vigueur dans son établissement/service.

La connaissance des publics (les différents types de handicap, les troubles du spectre autistique, …)

Les fondements et les méthodes d'accompagnement (gestion des conflits, communication non violente, …)

Techniques permettant de répondre aux besoins de confort et d'hygiène (manutention des personnes, ergonomie, …)

Total : 77h

Bloc 3
Participation à l'équipe pluri-professionnelle

Le/la surveillante de nuit se positionne comme professionnel de l'action sociale/médico-sociale et à ce titre participe à l'équipe pluri- professionnelle. Il assure les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement et s'appuie pour cela sur les outils de communication des ESSMS.

Le travail en équipe pluri-professionnelle (communication professionnelle, la prise de parole, …)

Le cadre institutionnel de la fonction (les lois, l'organisation des établissements, …)

Total : 49h

Bloc 4
Spécificités du travail de nuit en établissement, social, médico-social et sanitaire

Le professionnel de nuit repère et gère en autonomie les incidences de la nuit sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sa mission et sa santé.

Spécificité de l'exercice professionnel de nuit (les troubles de la nuit, les déambulations, …)

La santé du professionnel de nuit (rythme biologique, hygiène de vie, …)

Total : 28h